



**HAL**  
open science

# Les contradictions de la participation dans les appels à projets urbains innovants en situation d'austérité: le cas de Grenoble

Federica Gatta, Cécile Léonardi

## ► To cite this version:

Federica Gatta, Cécile Léonardi. Les contradictions de la participation dans les appels à projets urbains innovants en situation d'austérité: le cas de Grenoble. Les contradictions urbaines de la participation 2023, UMR LAVUE, Jun 2023, Nanterre, France. hal-04134415

**HAL Id: hal-04134415**

**<https://hal.science/hal-04134415>**

Submitted on 20 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Les contradictions de la participation dans les appels à projets urbains innovants en situation d'austérité : le cas de Grenoble.**

Federica Gatta, maîtresse de conférences, PACTE, Institut d'urbanisme et de Géographie Alpine  
- Université Grenoble Alpes

Cécile Léonardi, maîtresse de conférences, AE&CC, École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

Mots clés : appels à projet urbains innovants, austérité, néolibéralisme, co-construction, communs urbains

En réponse à un contexte d'austérité urbaine (Adisson, Artioli, 2020), la Ville de Grenoble a initié en 2014 une démarche « d'optimisation » de son patrimoine immobilier. En 2017, elle a lancé dans cette perspective un appel à projets urbains innovants (APUI), portant sur six bâtiments municipaux sous-utilisés et jugés trop coûteux à entretenir. L'APUI Gren' de Projets visait leur cession à des groupements pluridisciplinaires capables d'en réinventer les usages via des projets qu'ils devaient financer et gérer en autonomie. Contrairement à de nombreuses consultations « Réinventer » initiées par d'autres collectivités françaises depuis 2014, l'APUI grenoblois s'est concentré sur de petites emprises foncières et son jury a distingué des groupements ne comptant aucun promoteur immobilier. Les équipes sélectionnées étaient constituées soit de jeunes entrepreneurs locaux, soit de collectifs d'associations œuvrant dans l'éducation populaire ou l'insertion et l'hébergement des publics précaires. La Ville a par ailleurs choisi de contractualiser des baux emphytéotiques plutôt que des cessions avec la majorité des équipes lauréates. Depuis 2019, cinq projets sont en cours dont deux qui seront plus particulièrement approfondis dans cette communication.

Ces deux projets font l'objet d'une enquête ethnographique menée depuis 2019, dans le cadre de deux projets de recherche successifs<sup>1</sup>. Cette enquête nous a permis d'observer de près la manière dont des acteurs professionnels et non-professionnels ont accepté de s'associer sur le temps long pour prendre en charge des projets ambitieux d'un point de vue social et citoyen, mais épineux à mettre en œuvre sur le plan spatial. Dans le premier cas, un bailleur social a fait alliance avec un collectif d'associations pour transformer, aux franges du centre-ville, une villa bourgeoise en une pension de famille associée à des ateliers d'insertion et à un chenil solidaire. Dans le second cas, c'est la Ville et la Métropole Grenoble Alpes qui se sont engagées à accompagner un autre collectif associatif ayant concouru au premier tour de l'APUI mais n'ayant pas été retenu, afin de porter avec lui la reconversion d'une ancienne piscine municipale située dans un quartier populaire en rénovation. L'enjeu est d'y installer un tiers-lieu à but non lucratif dédié au bien-être et au bien-vivre. Les collectivités partenaires vont rénover par étapes le bâtiment. Le collectif travaille de son côté à construire la programmation du lieu et à consolider sa gestion et sa gouvernance au fur et à mesure de sa remise en état.

Ces deux cas d'étude vont nous permettre de décrire et de discuter deux types de contradictions. La première relève de la tournure qu'a prise, à Grenoble, l'usage d'un dispositif souvent présenté comme l'expression d'un désengagement assumé d'une collectivité vis-à-vis de son patrimoine immobilier (Josso et al., 2018). Ici, l'APUI mis en œuvre n'a pas donné lieu à la main mise d'opérateurs privés sur la programmation et la transformation du patrimoine public local. Gren' de projets relève moins d'une volonté publique de stimuler les pratiques de l'immobilier privé que

---

<sup>1</sup> *GrimUrb. GREnoble face à l'INNOvation URBAine : enquête sur les appels à innover dans les transformations métropolitaines*, 2019-2021, financé par une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme « Investissements d'avenir » (Idex Grenoble Alpes) ; *CARE Commoning processes in Austerity urbanism: spatial REgeneration and governance*, ANR-22-CE55-0002, 2023-2026, soutenu par l'Agence Nationale de la Recherche (Jeunes Chercheuses).

du souhait d'encourager des formes plus variées d'entrepreneuriat pour répondre aux contraintes de l'urbanisme d'austérité (Peck 2012). Tout en restant une émanation des logiques néolibérales, le dispositif a localement stimulé une coalition inédite entre acteurs publics et privés autour du portage de projets à forte utilité sociale (Gatta, Léonardi, Garcia et al., 2023). Nous avançons alors l'hypothèse que l'APUI peut en cela servir une forme d'« alterpolitique » dont l'émergence reste toutefois étroitement liée à la spécificité des contextes locaux (Beal, Rousseau, 2014).

La seconde contradiction concerne le fait que si les projets étudiés semblent innover dans les formes de co-construction (Akirch, 2013) et de partnership entre acteurs publics et citoyens, ils ne sont pas pour autant, au moins à l'heure actuelle, accompagnés de démarches de concertation. Le dispositif APUI, tout en incitant à l'inclusion des utilisateurs, ne semble pas garantir les conditions d'un partage démocratique des processus engagés (Meunier et al., 2018). Les projets observés sont néanmoins insérés dans des dynamiques locales et leurs porteurs sont des « participants » habituels des débats locaux sur l'aménagement. Mais du moment où se forment, les coalitions hybrides étudiées, on les voit s'affronter à plusieurs freins concernant le « partage » du projet qui les occupent. Ceci à cause d'une part de l'acculturation (souvent bénévole) des porteurs associatifs à la posture de maîtrise d'ouvrage, d'autre part de la complexité à cerner les publics concernés par les lieux en projet.

### Références bibliographiques

- Adisson, Felix, Artioli, Francesca, 2020. « Four Types of Urban Austerity. Public Land Privatizations in French and Italian Cities », *Urban Studies*, 57(1) : 72-92.
- Akirch, Madeleine, 2013. « Co-construction », in Casillo I. et al. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, GIS Démocratie et Participation. URL : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/co-construction>
- Beal, Vincent, Rousseau, Max, 2014. « Alterpolitiques ! », *Métropoles* [En ligne], 15. URL : <http://metropoles.revues.org/4948>
- Gatta, Federica, Léonardi Cécile, Garcia Pierre-Olivier et al., 2023. « De nouvelles formes de partenariat public-privé ? Un appel à projet innovant à Grenoble », *Métropolitiques*. URL : <https://metropolitiques.eu/De-nouvelles-formes-de-partenariat-public-privé.html>
- Josso, Vincent et al., 2018. « Le privé au chevet de l'intérêt public ? Les programmes privés d'intérêt collectif dans les appels à projets urbains innovants », *Métropolitiques*. URL : <https://metropolitiques.eu/Le-privé-au-chevet-de-l-interet-public-Les-programmes-privés-d-interet.html>
- Meunier, François et al., 2018. « Appels à projets innovants, concours de programmes ou de programmation ? », *Revue urbanisme*, 410 : 8-10.
- Peck, Jamie, 2012. « Austerity urbanism », *City: Analysis of urban trends, culture. Theory, policy, action*, (16)6 : 626-655.